



Ministère de l'environnement et du tourisme
République de Namibie

Seminaire

**Mise en œuvre de l'APA pour les peuples
autochtones et les communautés locales**

10-14 novembre 2014, Windhoek, Namibie

**Organisé par : le Ministère de l'environnement
et du tourisme, République de Namibie**

RAPPORT



© Photos: Barbara Lassen, Sabine Zajderman, Lena Fey



Table de matières

Contexte 4

Résultats 6

Processus 7

Présentations 27

Programme annoté 28

Liste des Participants 32

Contact 38

Annexe 1: Travail préparatoire pour les participants sélectionnés 39

Annexe 2: Pacte de Solidarité Windhoek 42

Annexe 3: Déclaration de Windhoek 43

Contexte

Depuis sa création en 2006, l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA (Initiative APA) a tenu plusieurs ateliers et sessions de formation ciblant spécifiquement les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) des pays africains, en soutenant leur compréhension et leur participation aux processus et outils liés à la négociation et à la ratification du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA) en général.

Comme un nombre croissant de pays africains sont actuellement dans le processus d'élaboration de leurs politiques et législations internes sur l'APA, de plus en plus, les PACL ont demandé de l'aide pour le développement de stratégies en ce qui concerne les processus de mise en œuvre d'une part et de l'aide pour la coordination des activités au niveau national d'autre part.

Le séminaire régional sur l'APA pour les PACL a eu lieu à un moment critique de la vie du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (Protocole de Nagoya) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), car il s'est tenu peu de temps après que le Protocole soit entré en vigueur le 12 octobre 2014 et après la conclusion réussie de la première réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole (CdP-RdP 1) tenue du 13 au 17 octobre 2014.

À la lumière de ces développements, soutenir l'engagement et la participation active des PACL dans la création des régimes nationaux d'APA est critique pour atteindre le potentiel de l'unique et riche biodiversité des pays africains ainsi que pour conserver et protéger ces ressources et les connaissances traditionnelles associées à leur utilisation pour les générations à venir. Les PACL sont souvent les gardiens des ressources naturelles, et les systèmes de connaissances traditionnelles portent un grand potentiel pour la recherche et l'innovation et la production des avantages économiques pour les communautés détentrices de connaissances. Le Protocole de Nagoya exige explicitement leur participation dans le développement de systèmes nationaux d'APA ainsi que dans la pratique de l'APA. Par conséquent, les PACL ont un rôle important à jouer dans la discussion et l'identification des stratégies pertinentes d'APA aux niveaux national, sous-régional et régional pour une mise en œuvre cohérente et efficace du Protocole de Nagoya.

Objectifs

Étant l'un des pays les plus avancés de la région en ce qui concerne la mise en œuvre de l'APA et la participation des communautés, la Namibie a été choisie comme pays hôte du séminaire. L'objectif global du séminaire était de renforcer la coordination et l'engagement des PACL dans le développement des politiques et dans la mise en œuvre de l'APA. En conséquence, les objectifs plus spécifiques étaient les suivants :

- Faire connaître les opportunités que le Protocole de Nagoya offre au PACL et fournir un aperçu de l'état de mise en œuvre de l'APA dans les pays participants;

- Discuter et identifier les ambitions et les demandes des PACL concernant la mise en œuvre de l'APA ;
- Discuter et élaborer des stratégies et outils pour un soutien engagé et une participation efficace des PACL dans la mise en œuvre de l'APA ;
- Renforcer la coordination des PACL au niveau national et régional et explorer les moyens d'appui et les sources de financement des activités existants dans les pays ; et
- Développer une vision commune des PACL africains dans la mise en œuvre de l'APA sur le continent ainsi que des plans d'action concrets pour les prochaines étapes au niveau des pays.

Participants

Le séminaire a réuni 40 participants de neuf pays africains, à savoir, le Bénin, le Cameroun, le Kenya, le Madagascar, la Namibie, le Niger, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Uganda. A leur demande, jusqu'à huit personnes ont été sélectionnées dans chaque pays pour prendre part au séminaire et participer en tant que équipe du pays. Chaque équipe était généralement composée des membres des communautés locales, des guérisseurs traditionnels, des chefs traditionnels, des animateurs communautaires et des représentants d'organisations non-gouvernementales.

Il était demandé à chaque équipe-pays de faire quelques travaux préparatoires avant d'assister au séminaire afin d'assurer un bon niveau de discussions et d'augmenter le bénéfice que chaque participant puisse gagner de l'événement. Il a donc été fortement recommandé à chaque participant de se joindre aux autres participants de son propre pays, en personne, par e-mail ou par téléphone et faire le travail préparatoire en équipe. Ce travail consistait à répondre à une série de questions visant à évaluer l'état de mise en œuvre de l'APA dans leur pays et à savoir si les PACL ont des droits sur leurs ressources génétiques et / ou connaissances traditionnelles, avec un accent particulier mis sur les ressources génétiques et / ou connaissances traditionnelles utilisés en dehors de leur pays par le secteur privé et secteur de la recherche. Pour les aider dans leur tâche, les participants ont en outre été conseillés de consulter leur correspondant national en matière d'APA pour obtenir de plus amples renseignements sur ces questions et d'avoir une image plus complète de l'APA dans leur pays. Des informations plus détaillées sur les travaux préparatoires sont disponibles à l'Annexe 1 de ce rapport.

Résultats

La participation active des participants a contribué au succès de ce séminaire et a fourni une bonne base pour des discussions fructueuses et pratiques sur la participation des PACL à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans leurs pays respectifs. Pendant les cinq jours du séminaire, les participants ont échangé leurs visions sur le développement des politiques et stratégies pour un engagement plus coordonné et efficace des PACL dans le processus de mise en œuvre de l'APA au niveau national tout en partageant des expériences précieuses et en identifiant les domaines d'action prioritaires au niveau politique, technique et administratif. L'atelier a également été l'occasion d'explorer les possibilités de soutien et de financement des PACL au niveau national afin d'entreprendre des activités à long terme. La visite de terrain à l'Institut national de recherche du Jardin botanique (National Botanical Garden Research Institute en Anglais) et sur le site du projet des Artisans Katutura a permis aux participants d'examiner en détail l'approche pour l'APA de la Namibie, leur donnant la possibilité d'apprendre davantage sur les multiples aspects de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées en Namibie et de discuter directement avec les communautés et les autres parties prenantes impliquées dans le processus de mise en œuvre de l'APA au niveau national. Le séminaire s'est achevé par une session de deux jours axée exclusivement sur les approches pratiques et les méthodes de plaidoyer, l'organisation collective et la communication stratégique pour l'APA. Pendant ce temps, les participants se sont familiarisés avec plusieurs outils de communication et de bonnes pratiques de communication qu'ils seront en mesure d'appliquer et d'adapter pour promouvoir la participation des PACL dans la mise en œuvre de l'APA dans leurs pays respectifs.

Grâce aux échanges constructifs et au travail de groupe, les participants :

- Ont acquis une meilleure compréhension des enjeux liés à la mise en œuvre de l'APA dans leurs pays respectifs ;
- Se sont enrichis des connaissances et expériences multi-pays de la mise en œuvre de l'APA et des défis connexes ;
- Ont acquis une meilleure connaissance et une compréhension commune des questions liées à l'APA en général et des moyens d'appui et sources de financement existants pour les activités dans les différents pays et au niveau régional ;
- Ont discuté et échangé leurs expériences sur la façon de protéger les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques tout en bénéficiant de leur utilisation (chaîne de valeur, recherche et développement, etc.) ;
- Ont acquis une meilleure compréhension des avantages d'une approche régionale de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya ;
- Ont acquis des compétences et outils pour augmenter et soutenir la participation des PACL dans la mise en œuvre nationale de l'APA ;

- Ont identifié des objectifs à court et moyen terme et développé des éléments en faveur d'un plan d'action pour la mise en œuvre nationale du Protocole de Nagoya dans leurs pays respectifs développés ;
- Ont suggéré l'élaboration d'une stratégie régionale des PACL sur l'APA et la valorisation des ressources ;
- Ont proposé le développement d'outils de communication qui leur permettront de coopérer et de collaborer sur les questions d'APA pertinentes pour les PACL, à commencer par le lancement d'une plate-forme de courriel juste après la fermeture du séminaire pour favoriser l'échange des connaissances et expériences et maintenir l'élan positif de ce séminaire ; et
- Ont suggéré l'organisation de séminaires supplémentaires relatifs à l'APA pour les PACL.

Enfin, les participants francophones ont saisi l'occasion de l'atelier pour former un nouveau réseau des PACL des pays francophones d'Afrique et ont formalisées cette initiative dans la « Déclaration de Windhoek ». De même, les chefs traditionnels et les détenteurs de connaissances traditionnelles présents à l'atelier ont lancé un réseau des autorités traditionnelles pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, comme prévu dans leur déclaration « Pacte de Solidarité de Windhoek ». Les deux déclarations sont disponibles dans les annexes 2 et 3 de ce rapport.

Processus

Introduction à l'Accès et le partage des avantages et état de mise en œuvre

Introduction

Les objectifs de cette première journée consistaient à fournir aux participants une meilleure et commune compréhension de l'APA et de passer en revue l'état de mise en œuvre de l'APA dans chaque pays représenté au séminaire. Un court exercice introductif a permis d'inventorier les différents niveaux de connaissances de l'APA chez les participants et a donné une indication de l'étendue de leur sensibilisation sur les différents problèmes liés à la mise en œuvre nationale de l'APA. L'exercice a également permis aux participants d'exprimer et de formuler leurs attentes du séminaire. Ces attentes ont reflétés les différents niveaux d'expérience et de compréhension de l'APA et peuvent être résumées comme suit :

- Leur présenter l'APA et le Protocole de Nagoya;
- Renforcer la capacité des PACL en matière d'APA afin d'assurer leur participation effective à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans leurs pays respectifs ;
- Discuter et échanger les expériences sur la façon de protéger les connaissances traditionnelles associées à l'utilisation des ressources génétiques détenues par PACL et sur la façon de bénéficier d'une telle utilisation ;

- Développer une compréhension commune des questions liées l'APA lorsqu'elles convergent et un message commun à ramener aux PACL afin que leurs attentes soient transmises aussi clairement que possible aux gouvernements ;
- Encourager les gouvernements à ratifier le Protocole de Nagoya grâce à une communication efficace ainsi que d'autres conventions au profit des PACL.

Introduction à l'accès et le partage des avantages et au Protocole de Nagoya

Cette présentation d'ouverture avec la projection du film «Les gens, les plantes et le profit » introduit les principes de base de l'APA dans le contexte du Protocole de Nagoya. Il a été souligné que le Protocole de Nagoya reconnaît et renforce les droits existants des PACL sur leurs ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, renforçant ainsi les possibilités pour les PACL de bénéficier équitablement de l'utilisation de leurs connaissances, innovations et pratiques. Cependant, ces droits sont encore soumis à la législation nationale. Il est donc important que les pays reconnaissent ces droits dans leur législation nationale d'APA. De même, les PACL doivent réaliser le rôle critique qu'ils peuvent jouer pour veiller à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans la législation nationale d'APA. La présentation a aussi souligné qu'il n'y avait pas de mécanisme dans le Protocole de Nagoya pour surveiller l'utilisation des connaissances traditionnelles. Cependant, les PACL pourraient demander qu'un tel mécanisme soit inclus dans la législation nationale.

Les participants ont ensuite été mis à jour sur les derniers développements relatifs à l'adoption imminente des Lignes directrices de l'Union africaine pour une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya en Afrique (Lignes directrices de l'UA). Les lignes directrices de l'UA ont été élaborées pour assister les Etats Membres dans leur mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Ce faisant, les Lignes directrices de l'UA prévoient l'importance du rôle des gouvernements à faciliter la négociation des accords d'APA entre les PACL et les utilisateurs de ressources génétiques et encouragent les Etats africains à renforcer les droits légaux des PACL sur leurs ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées.

La présentation a en outre souligné que, bien que l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées puisse offrir des opportunités pour soutenir le développement socio-économique, la réduction de la pauvreté et les moyens de subsistance, le partage des avantages résultant de leur utilisation n'était pas automatique. Il nécessite la mise en place du consentement préalable en connaissance de cause (CPCC), des conditions convenues d'un commun accord (CCCA) et une surveillance continue ainsi qu'un engagement et une participation continue des PACL dans les chaînes de valeur d'APA. Cela peut être activé seulement en assurant que les capacités de PACL sont établies ou renforcées. Pour exploiter le potentiel de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, les PACL peuvent adopter soit une approche réactive soit une approche proactive. Une approche réactive est très dépendante sur les utilisateurs qui déterminent les ressources génétiques qui sont utilisées et les conditions d'engagement à négocier. En revanche, une approche proactive fournit une opportunité aux PACL de s'organiser, d'identifier et de réaliser le potentiel de leurs ressources tout en affirmant leurs droits et les règles sur la façon d'utiliser leurs atouts. Obtenir les conseils juridiques et commerciaux sur ces questions permettra d'améliorer la

position de négociation des PACL dans les chaînes de valeur d'APA. La présentation a été conclue en soulignant qu'il faut du temps et de la persévérance pour développer des chaînes de valeur d'APA durables. Il est donc important d'avoir des attentes réalistes, notamment en termes d'avantages monétaires.

Discussion plénière

Les points suivants soulignent certaines questions-clés abordées par les participants :

- *Etre plus proactif* : Il est essentiel que les PACL deviennent plus proactif en s'organisant, et à permettre à leur gouvernement de savoir davantage sur les potentiels de leurs ressources à développer en chaîne de valeur et en demandant un soutien pertinent, tel que les conseils juridiques, les expertises du marché, etc. A leur tour, les gouvernements pourraient mettre en place des programmes spéciaux pour enquêter sur de tels potentiels et les développer pour le compte du pays.
- *Obtenir les conseils juridiques appropriés* : les juristes défenseurs des droits de l'homme ne sont pas nécessairement suffisamment compétents dans les affaires liées à l'APA. Des conseils juridiques complémentaires pourraient être obtenus des experts des droits de la propriété intellectuelle, des juristes spécialistes en droit des affaires et des contrats ou des organisations telles que PhytoTrade Africa, qui ont une certaine expérience dans le traitement des questions liées à l'APA.
- *Mettre en place le CPCC avec les PACL ou le gouvernement* : Dans l'idéal, les PACL devraient donner leur CPCC pour l'accès à leurs ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées. En effet, le Protocole de Nagoya exige des Parties de prendre, selon qu'il convient, des mesures appropriées pour que l'accès aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques détenues par les PACL soit soumis à leur accord et à leur participation et que le CPCC les CCCA soient établis. Pourtant, pour que cette exigence soit remplie, il doit être traduit dans la législation nationale qui doit reconnaître les droits des PACL sur leurs ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées. Il existe actuellement un consensus qui émerge dans le débat international selon lequel les ressources génétiques appartiennent aux communautés qui détiennent les connaissances traditionnelles. Comme cette question reste à éclaircir, il est essentiel que l'obligation de demander le consentement des communautés se traduise par des mesures légales dans la législation nationale. Comme il a déjà été mentionné, les PACL ont un rôle important à jouer pour s'assurer que la législation nationale d'APA reflète ces exigences pour protéger leurs intérêts. Lorsqu'il n'y a pas de connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques ou lorsqu'aucune communauté ne peut être associée à une connaissance traditionnelle particulière, le CPCC demeure une prérogative des gouvernements.
- *Traiter des connaissances traditionnelles transfrontières* : Le partage des avantages doit être juste et équitable entre toutes les sources. Puisqu'il est une entreprise très complexe, il est important pour les PACL d'être proactives et de sécuriser une position dans la chaîne de valeur.
- *Traiter de la rétroactivité* : Le Protocole de Nagoya ne s'applique pas aux ressources génétiques dont l'accès est antérieur à son entrée en vigueur, bien que le régime d'APA inclus dans la CDB

continue de s'appliquer aux ressources dont l'accès est postérieur à l'entrée en vigueur de la CDB. Cependant, il est important de noter que l'exigence d'établir le CPCC et les CCCA pour les nouvelles utilisations de ces ressources est un principe qui émerge des Lignes directrices de l'UA.

- *Traiter des informations génétiques* : Les informations génétiques en tant que telles ne sont pas incluses dans le Protocole de Nagoya (il s'applique aux ressources génétiques et à leurs dérivés). Les discussions sur cette question venaient juste d'être lancées. Cependant, les informations génétiques et les questions y relatives peuvent être couvertes dans les contrats d'APA.
- *Traiter des Organismes génétiquement modifiés (OGM)* : Il est important d'obtenir des conseils juridiques en matière commerciale et contractuelle afin d'inclure toutes les possibilités potentielles d'utilisation des ressources génétiques dans les accords d'APA. Par exemple, dans le cas de teff, le contrat n'avait pas inclus les OGM. En outre, le Protocole de Nagoya précise que l'utilisation des ressources génétiques est soumise à la législation du pays fournisseur. C'est en conséquence une autre raison pour laquelle il est important que les pays fournisseurs émettent une législation nationale complète.

Les Huit domaines d'action – Dévoiler l'accès et le partage des avantages

Cette présentation visait à introduire les huit domaines d'action pour la mise en œuvre de l'APA qui ont été identifiés au cours du cinquième séminaire Africain sur l'APA, tenu à Marrakech en 2011. Pour se dévoiler et prospérer, l'APA nécessite des actions dans plusieurs domaines d'action. Les Huit domaines d'action ont été conçus pour aider à la mise en œuvre nationale du Protocole de Nagoya. Bien que ces domaines d'action puissent ne pas couvrir toutes les questions ou domaines, ils constituent une bonne indication de où commencer et que faire lors de l'initiation du processus de mise en œuvre de l'APA/Protocole de Nagoya. Les Huit domaines d'action ne sont pas séquentiels ou exclusifs mais complémentaires. Le domaine d'action intitulé « engagement des parties prenantes » est une question transversale qui sous-tend l'importance d'impliquer toutes les parties prenantes pertinentes, en particulier les PAQL, dans chaque étape du processus de mise en œuvre. Ce champ contient donc une importance pour tous les autres domaines d'action, en soulignant le rôle important que les PAQL doivent jouer dans chaque domaine d'action.

Les Huit domaines d'action sont les suivants:

- *Ratification du Protocole de Nagoya* : Analyser la faisabilité politique de la ratification et obtenir l'approbation du parlement national pour devenir partie au Protocole.
- *Définir une politique et une stratégie générale de l'APA* : définir ce que signifie l'APA pour un pays.
- *Mettre en place les législations et règlements internes de l'APA* : Analyser la loi existante et identifier les lacunes tout en décidant sur l'élaboration d'une loi sur l'APA ou sur l'harmonisation des lois et règlements existants
- *Mettre en place des dispositifs institutionnels* : désignation d'un correspondant national, d'une ou de plusieurs autorités nationales compétentes et des points de contrôle.

- *Traiter des connaissances traditionnelles*: Identifier les connaissances traditionnelles, discuter de la possibilité de les documenter et de réglementer leur accès, tout ce qui nécessite le renforcement des capacités au niveau local.
- *Traiter des questions transfrontières* : Gérer les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées qui se trouvent dans différents pays à travers la coordination, la collaboration et la communication régionale.
- *Définir une stratégie de valorisation* : Comprendre la valeur des ressources d'un pays et la façon de valoriser les ressources génétiques tout en définissant les avantages monétaires et non monétaires.
- *Engagement des parties prenantes (pertinentes pour chaque domaine d'action)* : Assurer la participation et la coopération adéquates avec les groupes de parties prenantes pertinentes dans chacun des sept autres domaines d'action.

Bilan – Etat de la mise en œuvre de l'APA dans les pays

Exercice du Groupe de pays

Basé sur leurs travaux préparatoires, chaque groupe de pays a été invité à évaluer l'état de mise en œuvre nationale de l'APA dans son pays respectif et identifier le domaine d'action correspondant et les différents acteurs concernés ou impliqués pour chaque activité. Chaque groupe a ensuite été demandé à indiquer là où les PACL avaient été impliqués et d'identifier trois grands défis.

Résumé des résultats du Groupe de travail

Les résultats ont montré que, dans l'ensemble, tous les pays avaient mis en œuvre ou étaient en train de mettre en œuvre certaines activités correspondant aux Huit domaines d'action. Dans la plupart des pays, la ratification du Protocole de Nagoya et l'élaboration des politiques et stratégies de l'APA avaient été achevées ou étaient à un stade avancé. Tous les autres domaines d'action, à l'exception du domaine traitant des questions transfrontières, ont été signalés comme étant abordés, mais à différents stades de la mise en œuvre. Les résultats ont également montré que, de façon générale, des efforts ont été faits, dans la plupart des pays, pour adopter une approche multi-parties prenantes pour la mise en œuvre du protocole, qui, dans la plupart des cas inclut la participation des PACL. D'autre part, le niveau d'engagement et de participation des diverses parties prenantes varie généralement d'un domaine à l'autre et d'un pays à l'autre. Malgré les efforts déployés, la plupart des pays ont identifié un certain nombre de défis majeurs. Ils étaient, entre autres, le faible niveau d'engagement des gouvernements vis-à-vis l'APA, l'absence de plans de communication pour la mise en œuvre de chaque domaine d'action, le manque d'outils de communication adaptés aux PACL, l'absence de tout mécanisme de documentation et de mise en place d'un inventaire de connaissances traditionnelles existantes, l'absence de législation spécifique sur les connaissances traditionnelles, assurant la cohérence et l'alignement de la législation existante avec le Protocole de Nagoya, le manque de financement fiable et durable, les programmes de renforcement des capacités limités et les communautés mal organisés et mal structurés.

Visite de terrain

Introduction

La visite de terrain avait un triple objectif. Tout d'abord, fournir aux participants un aperçu de l'approche de valorisation des plantes indigènes par la Namibie, avec une attention particulière placée sur la mise en œuvre réussie de la Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN), une approche de la gestion de la biodiversité, de la protection et de la conservation et le processus en cours d'élaboration d'un système d'APA sur cette base. Deuxièmement, fournir aux participants des exemples concrets réussis de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées qui impliquait la pleine participation des PAQL. Troisièmement, fournir aux participants l'occasion d'interagir directement avec les différentes parties prenantes impliquées dans les processus de valorisation et de mise en œuvre de l'APA en Namibie afin de comprendre leurs points de vue et les relations qu'elles entretiennent entre elles. La visite de terrain a consisté en une séance d'initiation à la GCRN et à l'APA dans le contexte de la Namibie et deux visites consécutives à l'Institut national de recherche botanique (NBRI) et au site du Projet des Artisans de Katutura (KAP), tous deux situés à Windhoek. La visite de terrain s'est achevée par deux tables rondes qui portaient alternativement sur le rôle des différentes parties prenantes dans le développement de l'approche de la Namibie sur la valorisation des plantes indigènes et le système d'APA qui émerge en Namibie avec une attention particulière accordée au rôle du secteur de la recherche et du développement et le niveau de participation des PAQL.

Introduction à l'accès et le partage des avantages en Namibie

Gestion communautaire des ressources naturelles et l'approche Namibienne pour la valorisation des plantes indigènes

Le but de cette séance de présentation préparatoire était de fournir aux participants des informations générales sur l'approche de GCRN mis en œuvre en Namibie et ses conséquences pour l'approche de la valorisation des plantes indigènes qui formaient une base importante pour le système de l'APA qui émerge dans le pays. La GCRN a été décrit comme un outil puissant qui permet de développer des stratégies de conservation solides en même temps qu'il ouvre et exploite le potentiel de la biodiversité du pays. La raison d'être de la GCRN est d'habiliter les collectivités locales à prendre leurs propres décisions sur la gestion et la protection des ressources naturelles tout en leur permettant simultanément de bénéficier de l'utilisation de ces ressources de façon durable. Pour fournir une structure de développement du concept de GCRN, la Namibie a adopté en 1996 la Loi de conservation communale (Communal Conservancy Act), qui a donné des droits légaux aux communautés organisées de bénéficier directement de la faune et du tourisme, et en 2001 la Loi sur les forêts (Forestry Act), qui reproduit l'approche pour les forêts communautaires. Dans le cadre de ce développement, plusieurs projets ont émergé pour générer des revenus provenant des plantes indigènes aux communautés, à savoir l'huile de marula ou le projet de la griffe du diable (devil's claw project). En raison de leurs bons résultats, le gouvernement a mis en place l'Équipe spéciale de plantes indigènes (IPTT) en 2000. L'IPTT a été chargée d'élaborer et de coordonner la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la promotion des produits

dérivés des plantes et fruits indigènes. Pour répondre à son mandat, l'IPTT a développé une approche de pipeline qui, combinée avec une stratégie IPTT de douze étapes, fournit une approche inclusive, participative et systématique de valorisation et de commercialisation de produits naturels. Cette approche novatrice vise à créer de manière proactive des opportunités économiques durables basées sur la récolte, la transformation et le commerce des plantes indigènes et des produits naturels. Elle privilégie les produits naturels ayant un potentiel important et relativement rapide sur le marché et favorise leur développement commercial à travers une stratégie intégrée et holistique qui traite de la chaîne de valeur entière, de la récolte aux ventes de détail dans un partenariat commercial avec le secteur privé. Un comité de Bio-Prospection intérimaire (IBPC) a en outre été créé en 2007 pour contrôler et promouvoir la bio-prospection et le bio commerce jusqu'à ce que la législation nationale de l'APA soit adoptée. On espère que d'ici là, il y aura suffisamment de capacités et de compétences appropriées.

Etude de cas

Institut National de recherche en Botanique

La visite à l'NBRI a permis aux participants de voir et de recueillir plus d'informations sur les diverses plantes indigènes qui sont devenues une partie des chaînes de valeur namibiennes relatives à l'APA, en particulier le *Commiphora wildii*, la griffe du diable, le *Hoodia gordonii* et l'arbre de marula. L'NBRI, qui a pour mission de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des plantes namibiennes, joue un rôle essentiel dans l'amélioration de l'exploitation des ressources de plantes indigènes et le rôle socio-économique de plantes récoltées par les communautés locales à travers le développement de produits à base de plantes. L'objectif global est de créer des alternatives de revenus au profit des petits paysans et PACL dans toutes les régions de la Namibie. Grâce à certaines contributions fournies par les représentants des communautés, les participants ont appris par exemple que, la résine de *Commiphora*, utilisée comme huile essentielle aux produits cosmétiques de parfum, a un grand potentiel pour l'APA avec une identification très claire des communautés détentrices des connaissances traditionnelles. En revanche, la griffe du diable, largement connu pour ses propriétés analgésiques et anti-inflammatoires, représente l'une des affaires les plus anciennes et bien connues de la biopiraterie. Les leçons tirées du cas de la *Hoodia gordonii* et les questions liées aux connaissances traditionnelles transfrontières ont également été discutées. Enfin, la marula a illustré l'une des premières ressources développées avec succès en Namibie pour l'APA.

Le Projet des artisans de Katutura

La visite au KAP, un centre autonome de recherche et développement et de service géré par CRIAA SA-DC¹ en tant que projet non-lucratif, a donné aux participants l'occasion d'explorer en détail comment la technologie innovante de pressage à froid pour l'obtention de l'huile de marula a été développée. Les participants ont appris que le but du centre était de fournir des solutions techniques et un soutien appropriée aux artisans, aux communautés rurales et aux petites et moyennes entreprises en Namibie et dans la région de développement de l'Afrique australe, en vue d'améliorer les activités traditionnelles génératrices de revenus et développer de nouvelles commerces. Lorsque les marchés locaux et

¹ Centre for Research Information Action in Africa Southern African Development and Consulting.

d'exportation sont devenus autonomes, la technologie de traitement de marula développée a été transférée à l'organisation productrice principale, l'usine de la Coopérative des femmes Eudafano dans l'Ondangwa, au nord de la Namibie. Pendant que le marché international de l'huile de marula est en croissance, The Body Shop International, qui a joué un rôle clé dans le succès commercial de l'huile de marula, reste le principal client de la Namibie.

Panel de discussion

L'Approche namibienne de valorisation

Le premier panel de discussion a porté sur l'approche namibienne de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées avec une attention particulière sur les opinions et les rôles des différents acteurs impliqués dans le processus. Revenant sur le concept de pipeline développé par l'IPTT, la discussion s'est d'abord concentrée sur l'engagement de la Namibie à l'APA. Les participants ont appris que la forte implication de la Namibie dans la conservation et l'APA prenait son origine dans la volonté des communautés de vendre leurs produits naturels indigènes. Initialement, les groupes de femmes productrices ont approché la Présidence pour solliciter un soutien pour transformer et commercialiser l'huile de marula. Cette demande a ensuite conduit à d'autres études, financement, développement technologique et études de marché. Grâce à un processus soutenu par CRIAA-SADC, la Coopérative des femmes Eudafano constituée de neuf associations fondatrices des femmes productrices de marula a été formée. Son but principal était de coordonner la collecte et la commercialisation des amandes de marula et autres produits naturels dans l'intérêt de ses membres. Aujourd'hui, la coopérative comprend vingt-quatre associations de femmes productrices qui ont reçu la formation et le renforcement des capacités dans divers domaines pour être en mesure de développer l'exploitation. La discussion a ensuite porté sur le développement des zones de conservation qui illustrent une autre façon de développer des chaînes de valeur durables tout en fournissant en même temps des avantages socio-économiques pour les communautés rurales. Par exemple, les communautés qui récoltent traditionnellement la résine de *Commiphora wildii* se sont réunies et se sont enregistrés comme zones de conservation pour vendre la résine et obtenir de meilleures offres. D'autres détails ont ensuite été donnés sur les différents aspects de participation de l'NBRI dans les processus APA. Le rôle du NBRI consiste entre autres, à l'administration des permis d'accès pour l'utilisation des ressources génétiques et des accords de transfert de matériel, à la gestion des programmes de recherche avec les universités, à la fourniture du soutien d'experts à l'IPTT et à mener la recherche pour identifier les connaissances traditionnelles existantes associées aux ressources. Cette dernière fonction demeure l'un des plus grands défis. Enfin, la discussion a mis en évidence le rôle de l'IPTT dans le développement des chaînes de valeur et dans l'obtention du soutien financier à des projets tels que le projet de marula.

Recherche et développement et système namibien d'APA

Le deuxième panel de discussion a examiné le rôle du secteur de la recherche et développement et le niveau de participation des différentes parties prenantes, en particulier les PACL dans le développement du système namibien d'APA. Alors que les discussions et présentations précédentes ont révélé qu'à ce jour, la Namibie a réglementé l'APA par des lois existants, des contrats et la mise en place de l'IPTT et l'IBPC, ce dernier panel a également fourni des informations complémentaires sur l'état actuel du projet

de réglementations APA et des règlements futurs ainsi que sur le rôle et le niveau de participation des différentes parties prenantes dans ce processus. La discussion a souligné que le projet de loi sur l'APA avait émergé après un processus de consultation long et continu qui a démarré en 1999. Les participants ont appris que les règles et procédures telles que le CCCC et les CCCA ou les mécanismes de partage des avantages seront détaillés dans les règlements d'accompagnement pour faciliter l'adoption de toute modification si nécessaire. Les panélistes ont en outre souligné que les PACL ont participé au processus d'élaboration de la législation depuis le début et qu'ils ont indiqué au gouvernement quels domaines et éléments relatifs aux connaissances traditionnelles étaient essentiels. La deuxième partie de la discussion a porté sur la participation du secteur de la recherche à fournir les contributions sur ce que devrait être dans le projet de loi pour promouvoir la recherche et le développement en Namibie. Au même temps, il a été souligné que si une recherche basée sur les connaissances traditionnelles réussit, les avantages seront partagés avec les PACL qui ont fourni l'information. Cependant, il a été noté que, jusqu'à présent, en raison de l'incertitude entourant la façon de traiter les connaissances traditionnelles, les industries avaient évité toute recherche associée aux connaissances traditionnelles. Enfin, la discussion concluait en précisant que l'IBPC n'a pas été conçu pour faire face à la biopiraterie, mais pour fournir une certitude à l'industrie. En effet, l'IBPC se penche actuellement sur des applications qui impliquent les connaissances traditionnelles.

Discussion plénière

Les points qui suivent constituent un résumé des principales questions soulevées par les participants:

- *L'inventaire des espèces végétales indigènes en Namibie* : Ceci est un processus continu. Toute espèce est enregistrée indépendamment de son potentiel. Les registres actuels fournissent une bonne indication de ce qui existe.
- *Le niveau d'implication des PACL dans chaque plan d'affaires élaboré pour l'exploitation potentielle d'une plante quelconque associée aux connaissances traditionnelles* : Dans le cadre de l'approche du pipeline, un plan d'affaires ne serait pas développé de façon isolée, mais avec la participation de PACL et toute autre partie concernée. Bien que non impliqué dans les affaires de vente ou d'achat, le gouvernement et l'IPTT sont en faveur de ces activités.
- *Paiement des matières premières* : En ce qui concerne l'huile de marula, la coopérative paie alors chaque association qui distribue le montant aux femmes membres des différentes associations. Une part prélevée sur les bénéfices générés par le produit final doit également être distribuée. Certains travaux sont en cours pour élaborer un système qui fournit cela. Quant à la résine Commiphora, les moissonneurs sont payés sur place.
- *Droits de propriété intellectuelle (DPI) en Namibie et biopiraterie* : la Namibie adhère à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et doit donc répondre à son obligation en vertu de ce système. La Namibie n'a aucune politique pour faire face aux cas de biopiraterie. La divulgation obligatoire de la source telle que appliquée en Afrique du Sud est utile pour empêcher l'appropriation illicite mais ne fonctionne que si les connaissances traditionnelles ont déjà été documentées. En outre, différentes finalités justifient les demandes de brevet. Par exemple, certains brevets sont déposés seulement pour empêcher d'autres brevets de revendiquer ou de s'appliquer. Ceux-ci sont appelés brevets défensifs ou brevetage spéculatif, mais il y a aussi d'autres formes de propriété intellectuelle tels que les secrets commerciaux. La Namibie essaye de comprendre ces différentes formes de propriété

intellectuelle et la façon de les utiliser efficacement. Ceci montre en effet que l'APA est un instrument basé sur le marché.

Participation des peuples autochtones et des communautés locales à l'accès et le partage des avantages : élaborer les buts et les objectifs

Introduction

Basé sur les leçons et les activités des sessions introductives et de la visite de terrain, cette journée de l'atelier a été consacrée à l'initiation d'un processus stratégique. Après une brève séance récapitulative sur la visite de terrain et une introduction aux protocoles communautaires bioculturels (PCB), les participants ont utilisé les résultats et les expériences des deux derniers jours pour élaborer une vision commune pour l'ABS, ainsi que des buts et objectifs concrets pour leurs groupes-pays respectifs.

Retour sur la visite de terrain

L'objectif de cette session était de discuter et de réfléchir davantage sur les leçons tirées du système de valorisation des ressources de la Namibie et les expériences des communautés et parties prenantes rencontrées lors de la visite de terrain.

Discussion de Groupe orientée

Les participants ont été divisés en trois groupes francophones et quatre groupes anglophones, et il leur a été demandé de partager leurs impressions sur le système de valorisation de la Namibie et de discuter des résultats appris. Les questions d'orientation suivantes ont été fournies pour aider chaque groupe dans ses délibérations :

- Quels sont les bons éléments de l'approche de la Namibie?
- Qu'est-ce qui pourra être amélioré?
- Quelles sont les leçons principales que vous ramenez?

Résultats de l'exercice de groupe

Dans tous les groupes, les participants ont souligné les bons éléments du système namibien comme étant :

- L'intégration de toutes les parties prenantes, y compris les PACL qui ont joué un rôle actif ;
- La législation et les dispositifs institutionnels qui mettent en place un environnement propice à la valorisation des ressources génétiques et le développement d'un cadre globale d'APA basé sur les expériences et les leçons apprises devant conduire à une mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya ;
- L'identification effective des ressources génétiques importantes et le développement des chaînes de valeur durable, y compris le renforcement des capacités liées à la recherche ;
- L'autonomisation des communautés, en particulier les femmes.

Les participants ont suggéré que certaines améliorations pourraient être faites en termes:

- D'intégration de mécanismes d'APA dans le processus de valorisation des ressources génétiques, en particulier en ce qui concerne les connaissances traditionnelles ;
- De communication et sensibilisation en matière d'APA pour les PACL dans toutes les régions de la Namibie ;
- De renforcement des capacités en matière d'APA à tous les niveaux ;
- D'appui aux communautés pour interagir avec les entreprises et les institutions de recherche ;
- De partage des avantages : les contrats d'APA devraient également fournir aux PACL un partage équitable des avantages générés tout au long de la chaîne de valeur et de la vente de produits finis ;
- De transparence en ce qui concerne la répartition des avantages ;
- Du niveau d'implication et de participation des PACL.

Enfin, les participants ont souligné que les principales leçons apprises étaient :

- Les communautés namibiennes ont développé un haut niveau d'organisation et ont pris une approche très proactive de valorisation de leurs ressources et connaissances et de l'APA ;
- Il est important d'avoir une législation adéquate au niveau national et régional pour parvenir à une mise en œuvre réussie de l'APA ;
- Il y avait un engagement ferme d'implication et de coordination de toutes les parties prenantes concernés ;
- La bonne volonté du gouvernement namibien et le niveau de confiance qui a été développé entre le gouvernement et les PACL sont des facteurs de réussite pour la mise en œuvre de l'APA ;
- Le transfert de technologie peut être un élément important de partage des avantages ;
- Les projets qui ont été présentés au cours de la visite de terrain ont constitué le potentiel des ressources biologiques visibles et amélioré les moyens de subsistance des communautés rurales, en particulier les femmes ;
- Il est crucial de maintenir les efforts de renforcement des capacités à travers le processus global de mise en œuvre de l'APA.

Protocole communautaires bioculturels

Cette session a fourni un examen plus approfondi sur la façon dont les PACL peuvent s'organiser et être plus proactifs à travers l'utilisation d'un PCB. Le but d'un PCB est d'aider les PACL à établir des directives claires sur la façon dont l'accès à leurs connaissances traditionnelles et les ressources qu'ils gèrent pourrait se passer afin de leur permettre de bénéficier de l'utilisation de ces ressources et d'éviter le détournement.

La présentation a illustré comment un PCB, un instrument communautaire, peut être déployé pour engager le gouvernement et les autres parties prenantes pour garantir le bien-être de la communauté et résoudre un certain nombre de défis importants, y compris les questions liées l'APA. Un PCB est élaboré à travers des processus de prise de décision participatif et ancré dans la culture, et est basé sur les normes, valeurs et lois coutumières communautaires. Les PCB définissent généralement qui sont les

PACL en tant que communauté et ce qu'est leur structure de gouvernance. Ils comprennent, entre autres, les obligations relatives à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, les défis rencontrés par les communautés, la référence aux droits pertinents dans le droit national et international et les éléments du CPCC, des CCCA et du partage des avantages. Les PCB sont désignés comme protocoles communautaires à l'article 12 du Protocole de Nagoya, qui donne l'obligation aux Parties d'appuyer l'élaboration de tels instruments en ce qui concerne l'accès aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques. Les protocoles communautaires sont également reconnus dans la loi modèle africaine sur l'APA et dans certaines législations nationales. Un PCB est donc un outil qui peut aider les PAC à articuler des conditions claires, des procédures et des règles d'engagement pour les acteurs externes tels que les entreprises, les universitaires et les instituts de recherche qui cherchent à accéder aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques pour la recherche et le développement et la commercialisation. La présentation c'est achevé par la mise en pratique de la théorie à travers la présentation des PCB développés par les Association des guérisseurs traditionnels Kukula de Bushbuckridge de Afrique du Sud et par les communautés du parc national Bwabwata de la Namibie. Ces deux exemples concrets ont mis en évidence la façon dont le processus d'élaboration d'un PCB a permis à ces deux communautés de faire valoir leurs droits sur leurs ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, de renforcer leurs capacités juridiques autour des questions de l'APA et de participer au développement des chaînes de valeur durables, en apportant des opportunités économiques et en générant des avantages tout en utilisant en même temps leurs connaissances écologiques pour favoriser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans leur environnement. À la suite de ce processus, les deux communautés ont également décidé de documenter leurs connaissances traditionnelles associées aux ressources végétales dans le but de le protéger contre l'appropriation illicite et assurer sa transmission aux jeunes générations.

Discussion plénière

Les participants ont discuté comment les guérisseurs traditionnels de Bushbuckridge, à travers de l'élaboration d'un PCB, ont appris à s'organiser en une structure légale reconnue par la loi sud-africaine.

Dans le cas du parc national de Bwabwata, les participants ont appris que l'élaboration d'un PCB a également servi à faire revivre les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières chez les PACL marginalisées vivant à l'intérieur du parc et, dans le processus, restauré leur identité et leur dignité en tant que peuple, tout en assurant leur subsistance à l'intérieur du parc. Les deux communautés ont insisté d'abord sur la question de la protection des ressources elles-mêmes en initiant des séances de formations et d'éducation des étrangers sur la façon de cueillir des plantes pour éviter la surexploitation. Un programme de formation a également été élaboré pour les communautés locales dans le Parc de Bwabwata pour les aider à identifier les ressources qu'elles pourraient récolter et commercialiser pour faire un revenu. Enfin, la discussion a souligné que, bien que les droits de ces communautés de vivre leur mode de vie soient de plus en plus reconnus à l'échelle internationale, un PCB affirmera ces droits, surtout si ceux-ci sont déjà reconnus dans le droit national.

Définir les buts et objectifs

Basé sur les expériences des sessions précédentes, les participants ont passé cette session en train de développer des buts et objectifs concrets concernant la mise en œuvre de l'APA et la participation des PACL.

Exercice du Groupe de pays

Phase une

La première partie de cet exercice visait à construire une vision commune d'un système national idéal d'APA. Pour le faire, les participants ont été invités à réfléchir individuellement sur ce que pourrait ressembler un « système national optimal d'APA » et de partager leurs réflexions avec la plénière.

Les résultats ont révélé qu'un « système national optimal d'APA » tel qu'envisagé par les participants était un système national d'APA qui :

- reconnaît et respecte les droits des PACL dans la législation nationale ;
- a ratifié le Protocole de Nagoya ;
- a élaboré et mis en œuvre une politique et une stratégie d'APA fiable avec un cadre législatif et réglementaire compréhensif permettant la valorisation et la protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, ainsi qu'un partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ;
- a désigné un correspondant national et des autorités nationales compétentes en matière d'APA pour faciliter les processus d'APA et appuyer (sans imposer) les PACL dans la négociation des accords d'APA justes et complets avec les institutions de recherche et autres acteurs concernés ;
- est soutenu par des structures de gouvernance fonctionnelles et l'élaboration de stratégies au niveau communautaire ;
- dispose de tous les acteurs impliqués dans les processus liés à l'APA et représentés au niveau des organes et autorités décisionnelles pertinentes ;
- invite les PACL à s'impliquer et à participer activement dans les processus liés à l'APA;
- a élaboré et mis en œuvre des systèmes efficaces et opérationnels de respect et de conformité ;
- rend des fonds disponibles pour la mise en œuvre de l'APA aussi au niveau local ;
- a développé des bases de données documentant les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques ;
- a identifié les ressources génétiques à potentiel élevé et développé une stratégie de valorisation pour créer les opportunités économiques au bénéfice des PACL, y compris la création de leurs propres entreprises pour promouvoir la valeur ajoutée et la commercialisation aussi à l'intérieur du pays ;
- prévoit le renforcement des capacités et le dialogue permanent à tous les niveaux, en particulier pour les PACL ;
- dans l'ensemble, contribue à la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes fonctionnels.

Pour conclure, l'indicateur final d'un système national d'APA idéal serait là où les PACL feraient leur vie à partir de leur biodiversité et des connaissances associées, tout en ajoutant de la valeur et de participer à l'économie nationale.

Phase deux

Les participants réunis de nouveau dans leurs groupes-pays ont été invités à évaluer l'état des processus d'APA dans leurs pays respectifs sur une échelle de 1 à 10 sur le « système national optimal d'APA » décrit dans l'exercice de vision commune (1 étant « pas de système du tout en place » et 10 équivalant à « système d'APA idéal »). Pour leurs aider dans cette tâche, chaque groupe a été invité à jeter un regard sur l'état de mise en œuvre de l'APA dans son pays tel que décrit le premier jour du séminaire et sur la base des Huit domaines d'action. Les groupes-pays se sont réunis de nouveau en séance plénière à tel point les résultats de leurs délibérations ont été présentés et brièvement discutés.

Phase Trois

Comme chaque groupe de pays avait donné la note en fonction de la performance de leur propre pays en termes de mise en œuvre de l'APA, chaque groupe a été invité à réfléchir sur ce qui était nécessaire dans leur pays pour ajouter un point à leur note et de définir jusqu'à trois objectifs pour atteindre ce but. Il a ensuite été demandé à chaque groupe de partager ces objectifs avec les autres groupes de la plénière.

Phase quatre

Enfin, chaque groupe de pays a été demandé d'examiner les objectifs qu'ils se sont fixés et d'identifier jusqu'à trois actions réalisables pour les 6 à 12 prochains mois pour atteindre chaque objectif. Chaque groupe de pays a également été chargé de déterminer les différents groupes de parties prenantes qui seraient impliqués et quels groupes de parties prenantes ont le plus besoin du plaidoyer ciblé. Comme précédemment, les groupes se sont réunis de nouveau en plénière pour partager et discuter brièvement des résultats de leurs travaux.

Discussion plénière

Les participants ont discuté l'aspect pratique de ces exercices pour soutenir leurs efforts à faire progresser la mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans leurs pays respectifs et renforcer la participation des PACL dans ce processus. Certains participants ont souligné que l'exercice leur a donné l'occasion d'interroger ce qui était arrivé depuis la dernière fois qu'ils avaient fait cette série d'exercices dans un atelier précédent sur le sujet de l'APA. D'autres ont souligné que le processus leur a fait comprendre que beaucoup de travail doit encore être fait pour arriver à la domestication du Protocole de Nagoya dans leurs pays. Certains autres ont déclaré que cette session de la « journée de rêve » leur a offert une méthode de réflexion approfondie pour atteindre leurs objectifs en matière d'APA avec une perspective des PACL et augmenter la participation des femmes dans ces processus. Un groupe de participants a également souligné qu'il prévoyait de reproduire cette approche dans leur pays afin de sensibiliser sur l'importance de l'APA auprès de tous les acteurs concernés, en particulier les PACL et les autorités gouvernementales compétentes. Enfin, les participants ont réitéré la nécessité d'associer les PACL aux processus nationaux d'APA ainsi qu'à la gestion, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Plaidoyer, stratégie pour la mobilisation et stratégies de communication

Introduction

Les objectifs de cette journée étaient de présenter aux participants l'organisation collective et la communication stratégique, tout en facilitant le partage d'expériences et des meilleures pratiques sur la façon de faire un plaidoyer réussi.

Organisation collective

Alors que les sessions et les exercices précédents visaient à aider les participants à développer des objectifs concrets et des actions connexes pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans leurs pays, cette session a exploré les possibilités et les outils pour une action collective qui pourrait les aider à mettre leurs idées en pratique. Pour y arriver, il est essentiel qu'un groupe collectif soit établi et fonctionne pour influencer les pratiques, politiques et cadres légaux nationaux qui prennent en considération les besoins et les intérêts des PAUL. La première étape nécessaire pour que les PAUL deviennent des meilleurs défenseurs et mieux organisés est donc de définir le rôle et les responsabilités du groupe collectif et de définir des objectifs concrets. La deuxième étape consiste à mettre en place une liste de mesures à prendre pour atteindre ces objectifs et identifier ceux (alliés, décideurs, experts, avocats, etc.) qui doivent participer pour aider le groupe collectif à atteindre ses objectifs et le changement qui doit prendre lieu dans le pays pour une mise en œuvre effective du Protocole. La prochaine étape est de définir qui sont les gens qui ont besoin d'être influencés (responsables politiques, institutions de recherche, secteur privé, etc.) et de développer une communication ciblée en conséquence. Une communication effective au sein du groupe collectif et avec les alliés et au sein groupe principal cible est également primordiale.

Exercice de Groupe de pays

Les Groupes de pays ont été invités à réfléchir sur les questions suivantes :

- Qui sommes-nous?
- Quels sont les rôles et responsabilités de la plateforme/collectif créé(e) pour faire progresser/mettre en place des systèmes nationaux d'APA?
- Qui sont nos alliés?
- Qui/quelle(s) est/sont la/les cible(s) de nos actions?

Comme a été fait pour les séries d'exercices précédents, les groupes de pays ont partagés et discutés leurs résultats entre eux.

Communication stratégique

Basé sur le Guide de communication, d'éducation et de sensibilisation du public pour l'APA,² cette session a offert quelques conseils sur le rôle, la pertinence et l'utilisation de la communication stratégique pour la mise en œuvre des systèmes nationaux d'APA. La communication stratégique exige des connaissances, de la motivation et de la coopération de la part de plusieurs personnes différentes. Les connaissances, les attitudes et les perceptions de différents acteurs concernant l'APA et leurs rôles dans le processus de mise en œuvre de l'APA peuvent différer considérablement. Une communication efficace contribue à renforcer la confiance entre les parties prenantes. Il est donc essentiel d'identifier tous les acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre de l'APA et de développer une approche spécifique de communication pour chacun des acteurs identifiés dans chaque domaine d'action. La communication stratégique permet de connaître chaque partie prenante, de fixer des objectifs et d'adapter chaque approche communicationnelle aux besoins et aux intérêts de chaque cible et au contexte de chaque pays. Il devrait également impliquer les différentes parties prenantes à différents niveaux afin d'établir le même niveau de connaissances chez toutes les parties. La cartographie des parties prenantes se compose généralement de trois groupes principaux : le secteur privé, la société civile et l'État avec les parties prenantes principales et secondaires. L'évaluation des parties prenantes est donc le point d'entrée nécessaire de toute communication effective. Le modèle de communication en termes d'APA comprend dix étapes stratégiques qui se construisent et se réfèrent l'une à l'autre. Elles sont divisées en quatre grandes phases :

- 1) La phase d'évaluation et d'analyse (collecte d'informations):
 - Analyser le contexte et le rôle de la communication
 - Identifier les parties prenantes et analyser les groupes cibles
 - Définir les objectifs de la communication
- 2) La planification (qui dit-on impliquer et quel média doit-on choisir):
 - Préparer une stratégie de communication
 - Participation des groupes stratégiques
 - Sélection des canaux de communication
- 3) Production:
 - Conception du message
 - Produire les médias et préparer le dialogue
- 4) Action et réflexion :
 - Gérer la stratégie de communication multicanale
 - Suivi et évaluation.

Exercice de Groupe de pays

Il a d'abord été demandé à chaque groupe de réfléchir sur le changement qu'ils voulaient atteindre, puis de définir les objectifs de communication pour au moins trois des parties prenantes qu'ils avaient identifiées dans l'exercice sur l'organisation collective. Deuxièmement, il a été demandé à chaque groupe

² Kathrin Heibrink & Manfred Oepen, Communication stratégique pour l'APA : Un guide et un outil conceptuels pour les praticiens (2012) Initiative APA, Allemagne.

de formuler un message clé qu'ils voulaient adresser à chacune des parties prenantes, qu'ils avaient choisi, en tenant compte des objectifs de communication qu'ils avaient fixés et convenus. Troisièmement, chaque groupe a été invité à élaborer des messages à chaque partie prenante sélectionnée. À la fin de l'exercice chaque groupe de pays a partagé les résultats à la plénière.

Échange de bonnes pratiques en matière de plaidoyer

Exercice de Groupe de pays

Les participants ont été invités à partager, au sein de leur groupe de pays, leur expérience personnelle d'un travail de plaidoyer ou une campagne qui avait réussi pour servir d'exemple et aider les autres participants à articuler une stratégie positive de plaidoyer sur l'APA. Chaque groupe de pays a ensuite partagé en plénière les meilleurs exemples discutés dans leur groupe.

Discussion plénière

Les participants ont été invités à partager leurs premières impressions concernant l'exercice de la communication stratégique sur l'APA. Le sentiment général était que l'exercice a été utile non seulement pour apprendre à communiquer efficacement avec la diversité des parties prenantes impliquées dans le processus national de mise en œuvre de l'APA, mais aussi d'identifier les forces et les faiblesses de chaque pays. Certains participants ont également indiqué que l'exercice les ont aidés à comprendre l'importance d'élaborer le bon message pour chaque groupe cible, sa fonction et sa puissance. D'autres participants ont souligné la difficulté de faire la distinction entre les objectifs globaux de communication et les objectifs du plan d'action. Certains participants ont soutenu cette dernière impression en soulignant la difficulté de formuler des différents messages pour chaque groupe de parties prenantes dans chaque domaine d'action. Ils ont conclu qu'un tel exercice exige plus de temps et le soutien d'experts en communication.

La voie à suivre

Introduction

L'objectif principal de cette dernière journée était de fournir aux participants une meilleure compréhension des différents éléments d'un plan d'action. Pour le faire, les participants ont reçu un espace où ils pouvaient commencer à élaborer un plan spécifique à la situation dans leurs pays en utilisant des différents outils sur lesquels ils ont été formés et les résultats qu'ils avaient développés au cours de la semaine. Cette dernière journée a également servi à informer les participants sur les sources potentielles de soutien et la façon de faire usage de ces possibilités pour soutenir leurs activités et projets liés à l'APA.

Elaborer des plans d'action

Exercice de Groupe de pays

L'objectif principal de ce dernier exercice était de donner une occasion aux participants de réfléchir et d'identifier ce qu'ils pouvaient faire, en tant que PACL, pour appuyer et faire avancer le processus national de mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans leurs pays respectifs. Les groupes de pays ont été invités à affiner les résultats des exercices précédents et élaborer des plans d'action nationaux. Il leur a d'abord été conseillé de réviser les objectifs fixés précédemment et d'établir une liste d'actions pour les atteindre. La prochaine étape consistait à identifier une gamme d'activités pratiques à mettre en œuvre au cours des 6 prochains mois à un an pour réaliser ces actions. Il a été conseillé aux participants de se concentrer sur les activités qui pourraient être mises en œuvre sans appui extérieur. Enfin, les participants ont été demandés d'identifier divers alliés et de revoir les groupes cibles déjà sélectionnés au cours des exercices sur l'organisation collective et la communication stratégique. Comme conseil général, les groupes de pays ont été encouragés à formuler leurs objectifs, actions et activités de façon « SMART », i.e. les rendant Spécifiques, Mesurables, Réalisables, Réalistes et limités dans le Temps.

Chaque groupe de pays a été chargé de sélectionner un présentateur et de partager les résultats de leurs travaux en utilisant la méthode de conversation de l'aéroport. Cette méthode, basée sur la technique du discours d'ascenseur, consistait à inviter les participants à imaginer qu'ils avaient rencontré un groupe de représentants de PACL de leur propre pays en attente dans un salon d'aéroport. Dans le but d'élargir leur réseau et de convaincre les partisans potentiels, ils avaient cinq minutes pour expliquer les objectifs de leur plan d'action et quelles mesures ils planifiaient pour avancer la mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans leur pays. Chaque groupe de pays a été créatif et a réussi à fournir un bref résumé de leurs plans d'action et à souligner les étapes cruciales qu'ils allaient prendre pour faire changer la façon dont l'APA était mis en œuvre dans leurs pays respectifs. Ils avaient également bien réussi à profiter de la diversité d'outils, de méthodes, de leçons apprises et des expériences partagées durant la semaine du séminaire et les encapsuler dans leurs plans d'action.

Discussion plénière sur la voie à suivre

Les participants ont été invités à partager leurs impressions et pensées sur la nécessité de tenir ce type de séminaire et de rester en contact en tant que groupe. Ils ont également été invités à faire des suggestions à l'Initiative APA sur le type de renforcement des capacités qu'ils auront besoin. Certains participants ont estimé que ce type de séminaire est essentiel, surtout pour les pays où la situation politique est préjudiciable aux processus de mise en œuvre de l'APA. Un certain nombre de participants ont suggéré d'identifier les actions et les activités qui pourraient être faites sans collecte de fonds telles que l'utilisation d'une liste de courriel ou des médias sociaux comme une page Facebook pour rester en interaction et en réseau les uns avec les autres, circuler des informations, coopérer et collaborer. Certains ont ensuite suggéré d'explorer la possibilité de développer un tel outil à travers le site Web de l'Initiative APA tandis que d'autres participants ont indiqué qu'un tel outil était déjà opérationnel au Bénin et était également ouvert aux pays anglophones d'Afrique. D'autres ont souligné la nécessité d'élaborer une stratégie régionale des PACL sur l'APA et la valorisation des ressources afin d'élargir cette initiative au niveau continental qui à son tour renforcerait aussi les actions au niveau national. En effet, très peu de temps après le séminaire, les participants ont créé une plate-forme de courriel pour les PACL africains en vue d'améliorer l'information, les compétences et le partage d'expériences sur les connaissances traditionnelles et plaider pour une augmentation de l'APA tel que consignée dans le

Protocole de Nagoya et adoptée par les Nations d'Afrique. Un certain nombre de participants ont suggéré de tracer les différentes compétences existantes dans la salle et les utiliser pour se soutenir mutuellement, créant ainsi un réseau « d'experts PACL ». Un accent particulier a été mis sur l'expertise en matière de communication stratégique. Quelques participants ont déclaré que la collecte de fonds était également nécessaire. Ils ont en outre suggéré d'appliquer la technique de l'organisation collective à la collecte de fonds, à savoir le financement participatif, et ont demandé l'appui de l'Initiative APA à cet égard. Tous les participants ont convenu qu'il était essentiel d'utiliser tout fonds de développement reçu avec parcimonie plus judicieusement et de manière plus efficace. Enfin, certains participants ont remarqué que ce type d'atelier était important car il a contribué à la réduction de la pauvreté. En tant que tel, chaque outil ou action qui en résulte devrait donc être encouragé.

Sources de soutien

Les présentations finales du séminaire étaient orientées vers fournir aux participants des informations complètes sur les différentes sources de soutien et d'opportunités de financement qui pourraient aider les PACL à jouer un rôle plus efficace et d'accroître leur participation à la mise en œuvre nationale du Protocole de Nagoya. Les informations sur les appuis techniques à travers le renforcement des capacités et la formation par l'Initiative APA ainsi que le soutien pour le développement des PCB fournis par Natural Justice ont également été fournis. En outre, les participants ont été informés que les petits projets d'APA pourraient être financés par le Programme de petites subventions du FEM (ainsi que le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Programme des initiatives à petite échelle). Les subventions de ce programme ne sont pas fournies aux gouvernements, mais à des organisations communautaires ou des ONG et accordent une attention particulière sur le renforcement des capacités.

Discussion finale et clôture

Le séminaire s'est clôturé par quelques réflexions sur les résultats de la semaine. Le sentiment général était que l'atelier a été bénéfique à plusieurs niveaux. Certains participants ont souligné la façon dont les différentes activités menées au cours de la semaine les avaient autonomisés et élargi leur connaissance sur tout ce qu'est l'APA, tout en fournissant en même temps des outils utiles aux participants qu'ils pourront reproduire dans leur pays. D'autres ont estimé que l'un des principaux avantages à long terme de ce type de séminaire était l'ouverture des capacités des PACL non seulement à s'engager de manière proactive dans la mise en œuvre nationale de l'APA, mais aussi à participer au développement des chaînes de valeur et à négocier les accords d'APA pour des rendements équitables et durables et des opportunités économiques au niveau local. Les participants ont également exprimé leur satisfaction d'être en mesure de partager leurs expériences et d'échanger les leçons apprises avec les PACL d'autres pays afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et développer les meilleures pratiques. En outre, un groupe de chefs traditionnels et de détenteurs de connaissances traditionnelles a saisi l'occasion de ce débat pour annoncer la formation de « Baobab », un réseau d'autorités traditionnelles. Leur déclaration, le « Pacte de Solidarité de Windhoek », est disponible à l'annexe 2 du présent rapport. De même, une initiative des participants francophones a lancé la formation d'un réseau de PACL de l'Afrique francophone ; leur "Déclaration de Windhoek" est disponible à l'annexe 3 du présent rapport. Enfin, il y avait un consensus d'après lequel le point marquant et la valeur ajoutée réelle de ce séminaire était le

fait que chaque groupe de pays a mis en place une stratégie et un plan d'action qu'il pourrait mettre en œuvre pour faire avancer le processus de mise en œuvre de l'APA dans son pays.

Pour conclure, les représentants de l'Initiative APA ont encouragé les participants à utiliser le dynamisme et les plans générés lors de ce séminaire pour s'engager de manière proactive au niveau national. Comme l'Initiative va recentrer ses activités du niveau régional au niveau national dans les années à venir, fournissant un appui particulièrement intensif à un certain nombre de pays pilotes dans leurs processus de mise en œuvre nationaux. Cela comprendra également, en accord avec le correspondant national de l'APA, l'aide aux PAEL. Les participants ont été encouragés à rester en contact les uns avec les autres et avec l'Initiative APA sur leurs activités et les progrès réalisés.

Présentations

La liste complète des présentations faites lors de l'atelier est disponible [ici](#) pour téléchargement.

Jour 1

Introduction à l'APA et au Protocole de Nagoya – [Pierre du Plessis, Centre for Research Information Action in Africa Southern African Development and Consulting \(CRIAA SA-DC\), Namibie, au nom de l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA](#)

Jour 2

Gestion communautaire des ressources naturelles en Namibie – [Maxi Pia Louis, Namibian Association of CBNRM Support Organisation \(NASCO\), Namibie](#)

Approche namibienne de l'ouverture de la valeur des atouts de la biodiversité – [Pierre du Plessis, CRIAA SA-DC, Namibie, au nom de l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA](#)

Jour 3

Protocoles communautaires bioculturels – [Lesle Jansen, Natural Justice, Lawyers for Communities and the Environment, Afrique du Sud](#)

Jour 4

Organisation collective – [Esther Mwaura-Muiru, GROOTS \(Grassroots Organisations Operating Together in Sisterhood\), Kenya](#)

Communication Stratégique pour la Mise en œuvre de l'APA – [Mouhamed Drabo, Burkina Faso](#)

Jour 5

Sources de financement – [Lena Fey, Initiative de renforcement des capacités pour l'APA](#)

GEF Small Grant Programme and ABS – [Nickey L. //Gaseb, National Coordinator of the Global Environment Facility Small Grants Programme \(GEF-SGP\), Namibie](#)

Programme annoté

Lundi, 10 Novembre 2014

Introduction à l'APA et état de mise en œuvre	
08.30	Inscription
09.00	Accueil et présentation Mieux se connaître <i>Esther Mwaura-Muiru & Mouhamed Drabo, facilitateurs</i>
10.30	Café / thé
11.00	Introduction à l'APA et au Protocole de Nagoya <i>Pierre du Plessis, Initiative APA</i>
12.30	Déjeuner
14.00	Introduction à l'APA et au Protocole de Nagoya (suite) : les 8 Domaines d'action – dévoiler l'APA <i>Barbara Lassen, Natural Justice</i> Groupe de travail : Etat de mise en œuvre dans les pays <i>Facilitateurs</i>
15.30	Café / thé
16.00	Groupe de travail : Etat de mise en œuvre dans les pays (Suite) <i>Facilitateurs</i>
17.30	Fin du Programme
19.00	Ouverture officielle et Réception en soirée organisées par le Ministre de l'environnement et du tourisme, Namibie <i>Teofilus Nghitila, Ministre de l'environnement et du tourisme</i> <i>Christian Grün, Ambassade de la République fédérale de l'Allemagne en Namibie</i> <i>Mohamed Ewangaye Didane, Indigenous Peoples of Africa Co-ordinating Committee (IPACC)</i> <i>Suhel al-Janabi, Initiative APA</i>

Mardi, 11 Novembre 2014

Visite de terrain – L’APA en Namibie	
8.00	<p>Introduction à la visite de terrain <i>Maxi Pia Louis, Namibian Association of Community Based Natural Resource Management (CBNRM) Support Organisations (NACSO)</i> <i>Pierre du Plessis, Initiative APA</i></p>
9.30	Café / thé
10.00	<p>Départ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite au Jardin botanique, Windhoek • Visite au Projet des artisans de Katutura, Windhoek
14.00	Déjeuner à Habitat Research and Development Centre
15.00	<p>Table Ronde 1 : L’approche namibienne de valorisation de plantes indigènes <i>Lion Kasupi, Kunene Conservancy</i> <i>Sylvia Uugwanga, Eudafano Women’s Cooperative</i> <i>Pierre du Plessis, CRIAA SA-DC et Indigenous Plants Task Team (IPTT)</i> <i>Steve Carr, National Botanical Research Institute (NBRI)</i></p> <p><i>Modérateur : Suhel al-Janabi, Initiative APA</i></p>
16.00	Café / thé
16.30	<p>Table ronde 2 : R&D et le système namibien d’APA <i>Lazarus Kairabeb, Nama Traditional Leaders Association, Namibie</i> <i>Percy Chimwamurombe, University of Namibia (UNAM)</i> <i>Martha Kaukungwa, PhytoTrade Africa, Namibie</i> <i>Pierre du Plessis, CRIAA SA-DC/ Initiative APA</i></p> <p><i>Modérateur : Suhel al-Janabi, Initiative APA</i></p>
18.00	Fin du programme
19.00	Dinner au Katutura: Xwama Cultural Village and Traditional Restaurant

Mercredi, 12 Novembre 2014

Participation des PACL dans l'APA – Elaborer les buts et objectifs	
9.00	Retour sur la visite de terrain <i>Initiative APA/Facilitateurs</i>
10.30	Café / thé
11.00	Protocoles communautaires bioculturels <i>Lesle Jansen, Natural Justice</i>
12.30	Déjeuner
14.00	Définir les buts et objectifs : Exercice de groupe <i>Initiative APA/Facilitateurs</i>
15.30	Café / thé
16.00	Définir les buts et objectifs : Exercice de groupe (suite) <i>Initiative APA/Facilitateurs</i>
17.30	Fin du programme

Jeudi, 13 Novembre 2014

Stratégies pour la mobilisation et la communication	
9.00	Introduction à l'organisation collective <i>Esther Mwaura-Muiru</i>
10.30	Café / thé
11.00	Organisation collective suite <i>Esther Mwaura-Muiru</i>
12.30	Déjeuner
14.00	Introduction à la communication stratégique pour l'APA <i>Mouhamed Drabo</i>

15.30	Café / thé
16.00	Échange de bonnes pratiques de plaidoyer <i>Facilitateurs</i>
17.30	Fin du programme

Vendredi, 14 Novembre 2014

Voie à suivre	
9.00	Groupe de travail : Elaborer les Plans d'action <i>Initiative APA/Facilitateurs</i>
10.00	Café / thé
10.30	Présentation des plans d'action Discussion : La voie à suivre <i>Initiative APA/Facilitateurs</i>
12.00	Déjeuner
13.00	Sources de financement <i>Initiative APA</i> <i>Nickey L. //Gaseb, The Global Environment Facility Small Grants Programme (GEF-SGP), Namibie</i> Réactions Fermeture
16.00	Fin du programme

Liste des Participants

Prénom	Nom	Institution	Pays	Courriel
Deyetongo	Bodjrenou	Comité de gestion des ressources naturelles des forêts sacrés de la Région des Vallées	Benin	bodjrenou.communautebonou@gmail.com
Mensah Bienvenu Célestin	Bossou	ONG Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (ONG CeSaReN)	Benin	cesarenong@yahoo.fr
Luc Dieudonné Kocou	Kounouho	DODJI Association	Benin	donluca@yahoo.fr; dodjia@ymail.com
Gabriel	Salavi	Association Nationale des Practiciens de la Médecine Traditionnelle du Bénin (ANAPRAMETRA B)	Benin	sgama01@gmail.com
Aminatu Samiratu	Gambo	LELEWAL Foundation	Cameroon	saminatu@gmail.com
Antoinette	Matongo Sodja Epouse Pa'ah	OCBB	Cameroon	antoinettesodja@yahoo.fr; Occb_cameroun@yahoo.fr
Bruno	Mvondo	Conseil national des Chefs Traditionnels du Cameroun	Cameroon	smbmvondo@yahoo.fr

Karimu	Unusa	Mbororo Social and Cultural Development Association (MBOSCUDA)	Cameroon	unusa_karimu@yahoo.com
Daniel Olomae	Ole Sapit	Community Resource and Development Center	Kenya	crdcenter2000@gmail.com
Moses	Ziro	Africa Nature Organization	Kenya	nature@africanature.or.ke
Joary Niaina	Andriamihari-manana	ONG l'homme et l'Environnement	Madagascar	economique@mate.mg
Joséphin R.	Andriandraivivo	Association Nationale et Fédération de Communautés Traditionnelles	Madagascar	tolotrandria@gmail.com
Rina Manampisoa	Razanacolona Ep. Radaniela	Label CBD Consulting	Madagascar	rina.razanacolona@labelcbd.com
Sonner	Geria	Khwe Community, Bwabwata	Namibia	can be contacted through Friedrich Alpers (IRDNC): falpers@iway.na
Lazarus	Kairabeb	Nama Traditional Leaders Association	Namibia	kairabeb@iway.na
Isanee Jeckey	Kasaona	Opuwo Processing Facility	Namibia	namibian.essential.oils@gmail.com
Kaijorona Lion	Kasupi	Kunene Conservancies INP Trust	Namibia	Lkasupi@hotmail.com

Mathew	Katiti	#Khaodi //Hôas Conservancy	Namibia	kh.conservancy@gmail.com
Jonathan	Katjimune	Ova-Herero Traditional Authority	Namibia	mkatjimune@yahoo.com
Alexander Shimanu	Ndango	Muduva Nyangana Conservancy & Kavango Reg. Conservancy and Community Forest Association	Namibia	alexndango@gmail.com
Masiliso Stephanus	Pieter	Khwe Community, Bwabwata	Namibia	can be contacted through Friedrich Alpers (IRDNC): falpers@iway.na
Eben	Tjiteere	IRDNC Zambezi	Namibia	ebenuetu@gmail.com
Sylvia	Uugwanga	Eudafano Women's Co-operative	Namibia	ewc@iway.na
Harouna	Abarchi	Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger	Niger	Ab.harou@gmail.com
Yabo	Bissala	Associations des Tradipraticiens du Niger	Niger	yabo.bissala@yahoo.com
Mohamed	Ewangaye Didane	Promotion et Développement de l'Economie Agro-Pastorale (PRODECAP-	Niger	mohamed_ewangaye@yahoo.fr; med.bayazene@gmail.com

		SADAD)		
Ndiaga	Sall	ENDA SANTE	Senegal	ndiagasall@endatiersmonde.org
Kahoussou	Sambou	Fédération des Tradipraticien	Senegal	Taekondoka@hotmail.com
Cecil Andrew	Le Fleur	Griqua National Conference of South Africa	South Africa	lefleurcecil@gmail.com
Willem Collin	Louw	South African San Council	South Africa	wclouw@yahoo.co.uk
Ditshotlo Lazarus	Moroka	SELEKA Community	South Africa	morokalazarus@gmail.com
Rodney	Sibuyi	Kukula Traditional Healers Association	South Africa	admin@kruger2canyons.org
Leana	Snyders	South African San Council	South Africa	leanacloete@ymail.com
Margaret	Lomonyang	TBARI	Uganda	mlomonyang@gmail.com; mlomonyang@yahoo.com
Mohamed	Matovu	Minority Rights Group International-Africa Office	Uganda	meddieme@yahoo.co.uk
Penninah	Zaninka	United Organisation for Batwa Development in Uganda (UOBDU)	Uganda	zaninkapen@gmail.com

Equipe et Personnes-ressources

Prénom	Nom	Institution	Pays	Email
Suhel	al-Janabi	ABS Capacity Development Initiative	Namibia	s.aljanabi@geo-media.de
Steve	Carr	National Botanical Research Institute (NBRI)	Namibia	stevec@nbri.org.na
Percy	Chimwamurombe	University of Namibia	Namibia	pchimwa@unam.na; pchimwa@gmail.com
Geneviève	Clement	Interprète	France	g.clement@club-internet.fr
Mouhamed	Drabo	Facilitateur	Burkina Faso	draboh@yahoo.fr
Pierre	du Plessis	CRIAA SA-DC / ABS Capacity Development Initiative	UK	pierre.sadc@gmail.com
Lena	Fey	ABS Capacity Development Initiative	Germany	lena.fey@giz.de
Nickey	//Gaseb	GEF Small Grants Programme	Namibia	NickeyG@unops.org
Lesle	Jansen	Natural Justice	South Africa	lesle@naturaljustice.org.za
Kas M.	Kasanga	Interprète	South Africa	kasangam@gmail.com
Martha	Kaukungwa	PhytoTrade Africa	Namibia	
Barbara	Lassen	Natural Justice	Benin	barbara.lassen@gmail.com
Maxi Pia	Louis	Namibian Organisation of CBNRM Support Organisations (NACSO)	Namibia	maxi@nacso.org.na
Michel	Mallet	CRIAA SA-DC / Katutura Artisans Project	Namibia	m.mallet@criaasadc.org
Chantal	Mariotte	Interprète	France	chantal.mariotte@gmail.com
Keguro Joe	Muhindi	Interprète	Kenya	muhindi.jk@gmail.com

Esther	Mwaura-Muiru	GROOTS Kenya (Facilitator)	Kenya	waiyai_esther@yahoo.com
Mercy	Obado	Natural Justice	Kenya	mercy@naturaljustice.org.za
Nadine	Pauly	ABS Capacity Development Initiative	Germany	nadine.pauly@giz.de
Sabine	Zajderman	ABS Capacity Development Initiative	South Africa	sabinezajderman@gmail.com

Contact

Pour toutes questions ou commentaires sur le séminaire, veuillez contacter

Lena Fey

ABS Capacity Development Initiative
Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Postfach 5180
65726 Eschborn
Germany
E lena.fey@giz.de
I <http://ww.abs-initiative.info>

Barbara Lassen

Natural Justice
E barbara.lassen@gmail.com
I <http://naturaljustice.org/>

Pour tous questions et commentaires sur l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA et la question de l'Accès et le partage des avantages, veuillez contacter :

Initiative de renforcement des capacités pour l'APA

Email: abs-initiative@giz.de

Annexe 1: Travail préparatoire pour les participants sélectionnés

Comme annoncé dans l'appel à candidatures, tous les participants ont été sollicités à faire le travail préparatoire avant l'atelier. Ceci avait pour but d'assurer un bon niveau de discussions lors de l'atelier et d'augmenter le bénéfice que chaque participant gagnerait de cet événement. Par conséquent, les activités dans le programme de l'atelier ont été partiellement construites sur ce travail préparatoire.

Ainsi, pour que l'atelier réussisse, les participants ont été demandés de consacrer un peu de temps pour réfléchir sur les séries de questions ci-dessous. Pour ce faire, il a été vivement recommandé aux participants de relier les autres participants de leur pays, que ce soit face à face ou par e-mail ou par téléphone, et ils ont été encouragés à faire le travail préparatoire en équipe.

En outre, il a été fortement recommandé aux participants de communiquer avec leur correspondant national d'APA car il serait en mesure de les aider à répondre aux séries de questions et avoir une vision plus large de la mise en œuvre de l'APA dans leur pays.

Les participants ont été demandés d'essayer de trouver des réponses, autant que possible, aux séries de questions suivantes :

1. Renseignez-vous sur l'état de mise en œuvre de l'APA dans votre pays :

- Votre pays a-t-il signé le Protocole de Nagoya?
- Votre pays a-t-il ratifié le Protocole de Nagoya?
- Y a-t-il un comité national d'APA ou une sorte d'organisme semblable pour mettre en œuvre l'APA ?
- Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent? Par exemple, y a-t-il une politique / stratégie d'APA, une législation ou une stratégie de communication d'APA en place ou en cours de d'élaboration ?
- Quelles institutions et quelles personnes ont été impliquées dans ce processus, et comment? (Par exemple, des ateliers, des campagnes de sensibilisation du public, ...)
- Les PACL ont-ils été impliqués dans l'une quelconque de ces activités jusqu'à présent? Si oui, comment?

2. Renseignez-vous sur la situation des ressources génétiques, des connaissances traditionnelles et des PACL dans votre pays :

- Les PACL ont-ils des droits sur les ressources génétiques et / ou les connaissances traditionnelles dans votre pays?
- Connaissez-vous des exemples de ressources génétiques ou de connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques provenant de votre pays ont été utilisés à l'extérieur de votre pays? (Par exemple, par des sociétés ou des chercheurs du secteur pharmaceutique ou cosmétique). Si vous le savez, veuillez essayer d'obtenir autant d'informations que vous pouvez.

Par exemple: Qui est impliqué? Un accord de partage des avantages a-t-il été signé? La communauté a-t-elle bénéficié jusqu'à présent?

Les participants ont été encouragés à écrire les réponses ou à dessiner un diagramme ou à apporter des documents, bien que ce ne fût pas obligatoire. L'objectif était qu'ils doivent être préparés (i.e. avoir traité les questions ci-dessus dans une certaine mesure) et être en mesure de partager cette connaissance par voie orale à l'atelier, que ce soit au cours d'un travail de groupe ou dans le cadre d'une petite présentation du groupe. Enfin, les participants ont également été encouragés, dans la mesure du possible, à visiter le site web de la Convention sur la diversité biologique pour acquérir plus de connaissances sur l'APA et le Protocole de Nagoya au <https://www.cbd.int/abs/awareness-raising/default.shtml> et / ou regarder les films suivants qui expliquent l'APA :

- <http://www.abs-initiative.info/video-abs-simply-explained.html>
- <http://www.abs-initiative.info/video-people-plants-and-profit.html>

Annexe 2: Pacte de Solidarité Windhoek



PACTE DE SOLIDARITE WINDHOEK

Nous, Chefs coutumiers et détenteurs des savoirs traditionnels d'Afrique, ayant participé à l'Atelier à la mise en œuvre APA pour les Communautés Autochtones et Locales (CALs) à Windhoek, Namibie,

- Conscient du non prise en considération des droits des autorités et détenteurs des savoirs traditionnels notamment en matière de la médecine traditionnelle et dans les aspects culturels,
- Conscient du rôle primordial que les détenteurs de savoir traditionnel dans le cadre du processus APA, ainsi que leur rôle respectif dans la société,
- Considérant que l'union et la solidarité de tous les Détenteurs de Savoirs traditionnels et les Chefs coutumiers d'Afrique est un pilier considérable dans l'atteinte des objectifs de réintégration de la valeur ancestrale dans le développement,

Ont convenu de mettre en place un réseau des autorités coutumières et des détenteurs de connaissances traditionnelles d'Afrique « BAOBAB » dont les objectifs sont de :

- Unir les chefs coutumiers et tradipraticiens du continent dans le processus APA
- Plaidoyer à l'endroit des partenaires et autorités de nos pays respectifs à ratifier le Protocole de Nagoya,
- Lutter pour la valorisation des connaissances traditionnelles et les produits traditionnels améliorés sur tous le continent,
- Mettre en place des herboristeries témoin dans tous les pays en vue de promouvoir nos connaissances valorisées,
- Etablir un échange de bonne pratique afin de faciliter la mise en place des remèdes traditionnels améliorés dans chaque pays,
- Valoriser tous les sites de Forêts Sacrés dans tous les pays
- Créer des musées de la Médecine Traditionnelle
- Organiser un système de formation, communication et d'information en matière de savoir traditionnelle et d'aspect socioculturel.

Le siège du réseau BAOBAB est au Cameroun et ne pourra être changé que par adoption à l'Assemblée générale. La mise en œuvre du présent pacte dans chaque pays devra être réalisée avec l'avis des Autorités nationales compétentes.

Et enfin, nous lançons un appel solennel à tous les autres pays Africain à rejoindre cette initiative

Windhoek, le 13 Novembre 2014

A series of seven handwritten signatures in blue ink are arranged horizontally across the bottom of the page. The signatures vary in style, with some being more stylized and others more legible. The date and location text are positioned above the signatures on the right side.

Annexe 3: Déclaration de Windhoek

DECLARATION DE WINDHOEK

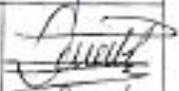
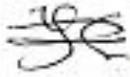
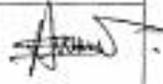
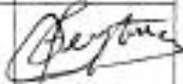
- Considérant l'importance de plus en plus croissante des Ressources Génétiques et des Connaissances Traditionnelles dans le mécanisme APA (Accès et Partage des Avantages) de la Convention sur la Biodiversité (CBD) ;
- Considérant la faible implication des Communautés Autochtones Locales (CALs) dans le mécanisme APA ;
- Considérant la nécessité d'une synergie d'actions afin de maintenir la solidarité au sein des participants francophones dans le mécanisme APA ;
- Considérant la faible présence des francophones et l'usage limité du français dans les conférences et rencontres sur la scène internationale, y compris dans le mécanisme APA ;

Nous, ressortissants des pays de langue française, participants au mécanisme APA, déclarons nous engager pour :

- Mener un plaidoyer auprès de nos pays respectifs pour une ratification rapide du protocole de Nagoya relatif au mécanisme APA ;
- Mobiliser nos Communautés Autochtones Locales afin qu'elles s'organisent et défendent le patrimoine génétique à fort potentiel dans le but d'en tirer le meilleur avantage ;
- Démarcher nos pays pour une meilleure prise en compte des Communauté Autochtones Locales et de leurs connaissances traditionnelles ;
- Promouvoir le partage d'informations utiles sur le mécanisme APA dans le cadre d'un réseau des Communautés Autochtones Locales créés à cet effet ;
- Nous appuyer mutuellement afin de créer une dynamique d'ensemble des participants francophones au mécanisme APA ;
- Mener un lobbying dans le système international pour un usage accru du français dans les conférences et rencontres et les publications y afférentes ;

Fait à Windhoek le 14 novembre 2014

 **ONT SIGNE :** 

Prénoms et Noms	pays	contact	Signature
Gabriel SALAVI	Bénin	sgama01@gmail.com	
Kahoussou SAMBOU	Sénégal	Tankondoka@hotmail.com	
Luc Dieudonné KOUNDOUHO	Bénin	donlucae@yahoo.fr	
Yabo BISSALA	Niger	yabo.bissala@yahoo.fr	
Mouhamed DRABO	Burkina Faso	drabah@yahoo.fr	
Mohamed EWANGAYE DIDANE	Niger	med.bayazene@gmail.com	
Ndiaga SALL	Sénégal	ndiagasall@endatiersmonde.org	
Déyétongo BODJRENOU	Bénin	bodjrenou.communautebonou@gmail.com	
Antoinette PA'AH	Cameroun	antoinettesodja@yahoo.fr	
SM Bruno MVONDO	Cameroun	smbmvondo@yahoo.fr	
Harouna ABARCHI	Niger	ab.harou@gmail.com	
Joary Naina ANDRIAMIHARIMANANA	Madagascar	economique@mate.mg	
Rina MANAMPISOA	Madagascar	rina.razanakolona@labelcbd.com	
Joséphin R. ANDRIANDRAINARIVO	Madagascar	tolotrandria@gmail.com	
Bossou Bienvenu	BENIN	cesareng@yahoo.fr	